

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération **(Exploité à titre de Centre des arts de la Confédération)**

États financiers
31 mars 2019

19 juillet 2019

Rapport du vérificateur indépendant

Aux membres du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers ci-joints du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, comprenant le bilan au 31 mars 2019, les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date et les notes accompagnant les états financiers, y compris un résumé des principales conventions comptables et d'autres renseignements explicatifs.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération au 31 mars 2019, ainsi que les résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Base de l'opinion

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites de façon plus détaillée dans la section *Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers* de notre rapport. Nous sommes indépendants du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, conformément aux exigences en matière d'éthique qui sont pertinentes pour notre vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés de nos autres responsabilités éthiques conformément à ces exigences. Nous estimons que les preuves d'audit que nous avons obtenues sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion.

Autres renseignements

La direction est responsable des autres renseignements. Les autres renseignements comprennent les renseignements, autres que les états financiers et notre rapport du vérificateur les concernant, dans le rapport annuel.

Notre opinion concernant les états financiers ne couvre pas les autres renseignements, et nous n'exprimons aucune forme d'assurance ou de conclusion à leur sujet. Relativement à notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres renseignements susmentionnés et, ce faisant, à nous demander si ces autres renseignements sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou les connaissances que nous avons obtenues lors de la vérification, ou semblent contenir des inexactitudes importantes.

Nous avons obtenu le rapport annuel avant la date du présent rapport du vérificateur. Si, d'après le travail que nous avons effectué concernant ces autres renseignements, nous concluons qu'il existe des inexactitudes importantes dans ces autres renseignements, nous devons le signaler dans le présent rapport du vérificateur. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des personnes chargées de la gouvernance des états financiers La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, et pour les mesures de contrôle internes qu'elle estime nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur.

En préparant les états financiers, la direction est responsable d'évaluer la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités, en divulguant, le cas échéant, les questions associées à la pérennité et en utilisant la base de la pérennité comme méthode comptable, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération ou de fermer ses portes, ou n'a d'autre solution réaliste que de le faire.

Les personnes chargées de la gouvernance sont responsables de surveiller les processus d'information financière du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.

Responsabilités du vérificateur pour la vérification des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers sont généralement exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et à publier un rapport du vérificateur qui contient notre opinion. Une assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais pas une garantie qu'une vérification effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada détectera toujours une inexactitude importante, si elle existe. Des inexactitudes peuvent être causées par la fraude ou l'erreur et sont considérées comme étant importantes si, individuellement ou globalement, on peut raisonnablement s'attendre qu'elles influencent les décisions économiques prises par les utilisateurs en s'appuyant sur ces états financiers. Dans le cadre d'une vérification conforme aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous faisons preuve de jugement professionnel et nous maintenons notre scepticisme professionnel pendant toute la vérification. De plus,

- Nous repérons et évaluons les risques associés aux inexactitudes importantes dans les états financiers, qu'elles soient attribuables à la fraude ou à l'erreur, et nous obtenons des preuves d'audit qui sont suffisantes et appropriées pour fournir une base à notre opinion. Le risque associé à la non-détection d'une inexactitude importante découlant de la fraude est plus élevé que pour une inexactitude découlant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la contrefaçon, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou la dérogation à des mesures de contrôle internes.
- Nous obtenons une compréhension des mesures de contrôle internes qui sont pertinentes pour la vérification, afin de concevoir des procédures de vérification qui sont appropriées dans les circonstances, mais pas dans le but d'exprimer une opinion quant à l'efficacité des mesures de contrôle internes du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons le caractère approprié des conventions comptables et la vraisemblance des estimations comptables et des divulgations connexes faites par la direction.
- Nous tirons des conclusions quant au caractère approprié de l'utilisation de la base de la pérennité comme méthode comptable et, en nous basant sur les preuves d'audit obtenues, nous déterminons s'il existe une incertitude importante relativement aux événements ou aux conditions qui pourraient jeter un doute considérable sur la capacité du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération de poursuivre ses activités. Si nous concluons qu'il existe une incertitude importante, nous devons attirer l'attention, dans notre rapport du vérificateur, sur les divulgations connexes dans les états financiers ou, si ces divulgations sont inadéquates, modifier notre opinion. Nos conclusions sont tirées sur la base des preuves d'audit obtenues jusqu'à la date de notre rapport du vérificateur. Toutefois, des événements futurs pourraient causer la cessation des activités du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu généraux des États financiers, y compris les divulgations et si les états financiers présentent les transactions et événements sous-jacents d'une manière permettant d'obtenir une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes chargées de la gouvernance concernant, notamment, l'étendue et le moment prévus de la vérification et les résultats importants de la vérification, y compris tout écart important des mesures de contrôle internes que nous repérons pendant notre vérification.

Arsenault Best Cameron Ellis

Comptables professionnels agréés

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Bilan

Au 31 mars 2019

			2019	2018
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$	Total \$
Actif				
Actif à court terme				
Encaisse	-	408	408	835 906
Comptes débiteurs (note 3)	243 583	11 480	255 063	263 076
Apports des gouvernements	241 503	-	241 503	452 610
Stocks	157 376	-	157 376	172 087
Frais payés d'avance	284 495	-	284 495	429 863
	926 957	11 888	938 845	2 153 542
Immobilisations (notes 4 et 8)	-	26 502 487	26 502 487	27 626 480
Œuvres d'art (note 5)	-	8 627 984	8 627 984	8 396 866
	926 957	35 142 359	36 069 316	38 176 888
Passif				
Passif à court terme				
Avances bancaires (note 6)	34 496	2 840 464	2 874 960	2 809 739
Comptes créditeurs et charges à payer	442 130	161 046	603 176	816 041
Revenus reportés	1 025 089	-	1 025 089	910 987
Portion courante de la dette à long terme	-	118 036	118 036	113 133
Portion courante de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	-	12 654	12 654	15 592
	1 501 715	3 132 200	4 633 915	4 665 492
Dette à long terme , moins la portion courante (note 7)	-	50 866	50 866	168 884
Obligation en vertu d'un contrat de location- acquisition , moins la portion courante (note 8)	-	-	-	12 654
	1 501 715	3 183 066	4 684 781	4 847 030
Éventualité (note 10)				
Actif (passif) net				
Investi dans des immobilisations	-	31 959 293	31 959 293	32 829 858
Non affecté	(574 758)	-	(574 758)	500 000
	(574 758)	31 959 293	31 384 535	33 329 858
	926 957	35 142 359	36 069 316	38 176 888

Approuvé par le Conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

(3)

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des résultats et évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

			2019	2018
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisations \$	Total \$	Total \$
Revenus				
Programmation (liste 1)	4 357 593	-	4 357 593	5 571 448
Commercial (liste 1)	2 106 896	13 500	2 120 396	2 277 796
Collecte de fonds et développement (note 9)	628 992	499 973	1 128 965	1 137 894
Fondation du Centre des arts de la Confédération (note 12)	400 000	-	400 000	1 110 000
Investissements et autres revenus	87 126	-	87 126	122 615
	7 580 607	513 473	8 094 080	10 219 753
Subventions du secteur public (liste 1)	4 609 438	29 500	4 638 938	5 547 007
	12 190 045	542 973	12 733 018	15 766 760
Dépenses (liste 2)				
Programmation (liste 1) (note 9)	7 821 306	-	7 821 306	9 204 015
Commercial (liste 1)	1 710 824	-	1 710 824	2 040 570
Collecte de fonds et développement	236 685	-	236 685	247 719
Opérations de construction	2 293 432	1 416 459	3 709 891	3 693 638
Administration (notes 7 et 8)	1 202 556	(2 921)	1 199 635	1 298 073
	13 264 803	1 413 538	14 678 341	16 484 015
Excédent des dépenses pour l'exercice	(1 074 758)	(870 565)	(1 945 323)	(717 255)
Actif net au début de l'exercice	500 000	32 829 858	33 329 858	34 047 113
Actif (passif) net à la fin de l'exercice	(574 758)	31 959 293	31 384 535	33 329 858

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

État des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

			2019	2018
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisation \$	Total \$	Total \$
Flux de trésorerie fournis par (utilisés dans)				
les activités d'exploitation	(1 074 758)	(870 565)	(1 945 323)	(717 255)
Éléments sans incidence sur				
l'encaisse				
Amortissement	-	1 416 459	1 416 459	1 476 673
Dons d'œuvres d'art	-	(210 238)	(210 238)	(61 250)
	(1 074 758)	335 656	(739 102)	698 168
Variation nette des				
éléments hors caisse				
du fonds de				
roulement (note 13)	204 764	75 671	280 435	(1 309 486)
	(869 994)	411 327	(458 667)	(611 318)
Activités de financement				
Paiements de la dette à long terme	-	(113 115)	(113 115)	(108 415)
Paiements de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition	-	(15 592)	(15 592)	(15 592)
	-	(128 707)	(128 707)	(124 007)
Activités d'investissement				
Nouvelles immobilisations	-	(292 465)	(292 465)	(171 396)
Coûts d'acquisition d'œuvres d'art	-	(20 880)	(20 880)	(86 497)
	-	(313 345)	(313 345)	(257 893)
Variation nette de l'encaisse	(869 994)	(30 725)	(900 719)	(993 218)
Encaisse nette au début de l'exercice	835 498	(2 809 331)	(1 973 833)	(980 615)
Encaisse nette à la fin de l'exercice	(34 496)	(2 840 056)	(2 874 552)	(1 973 833)
L'encaisse nette consiste en				
Encaisse	-	408	408	835 906
Avances bancaires	(34 496)	(2 840 464)	(2 874 960)	(2 809 739)
	(34 496)	(2 840 056)	(2 874 552)	(1 973 833)

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers
le 31 mars 2019

1 But de l'organisme

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme national s'occupant du fonctionnement de programmes et d'activités d'ordre culturel, dont le mandat est de célébrer les origines et l'évolution du Canada à titre de nation par voie de patrimoine et des arts. Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est une personne morale constituée en 1964 en vertu d'une loi spéciale de la législature de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération est un organisme de bienfaisance enregistré canadien. Les dons faits au Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération sont considérés comme étant admissibles en tant que dons à l'État, à Sa Majesté, du chef d'une province aux termes de l'alinéa 110.1(1)(b) et du paragraphe 118.1(1) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Le Groupe fiduciaire n'est pas assujéti à l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 Principales conventions comptables

Méthode comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ces états financiers comprennent les principes comptables importants suivants :

Méthode de la comptabilité par fonds affectés

Le Groupe fiduciaire comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Comptabilisation des fonds

Les revenus et les dépenses liés à la livraison de programmes et aux activités administratives sont présentés dans le fonds d'exploitation.

Le fonds de capital a été établi en prévision du renouvellement et du remplacement des immobilisations et œuvres d'art actuelles du Groupe fiduciaire. Le solde du fonds du capital comprend le capital des fondateurs, qui est de 5 949 117 \$ et qui représente les immobilisations initiales fournies par la Fondation des Citoyens en Mémoire des Pères de la Confédération. Le reste de l'actif net investi dans des immobilisations constitue du capital accumulé.

Encaisse

L'encaisse comprend les fonds en main et les soldes bancaires.

Comptabilisation des revenus

Le Groupe fiduciaire comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les apports, selon laquelle les apports affectés, y compris les apports des gouvernements et les dons, sont comptabilisés dans le fonds qui correspond au but pour lequel ils ont été versés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus de fonds d'exploitation.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

le 31 mars 2019

Les revenus provenant des programmes et les dépenses sont inscrits dans la période au cours de laquelle les activités ou les programmes visés ont lieu. Par conséquent, les montants reçus et payés avant la fin de l'exercice à l'égard des activités de l'exercice suivant sont comptabilisés respectivement à titre de revenus reportés ou de frais payés d'avance.

Le matériel et les services reçus à titre de dons sont comptabilisés au fonds d'exploitation lorsqu'il est possible d'en déterminer raisonnablement la juste valeur, lorsqu'ils sont utilisés dans le cours normal des activités du Groupe fiduciaire et lorsqu'il aurait normalement fallu payer pour les obtenir.

Les revenus, y compris les aliments et boissons, les intérêts et les autres apports, sont comptabilisés dans la période pendant laquelle ils ont été gagnés.

Stocks

Les stocks sont inscrits au moindre du coût, établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties à la valeur résiduelle lorsqu'elles ne peuvent plus servir au Groupe fiduciaire.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels de 2,5 % pour les édifices, de 20 % pour les équipements et les véhicules en vertu d'un contrat de location-acquisition, et de 33,3 % pour les décors.

Œuvres d'art

Les œuvres d'art acquises sont inscrites au coût. Les œuvres d'art reçues comme dons sont inscrites à la juste valeur marchande lorsque celle-ci peut être raisonnablement estimée. Les frais d'estimation et ceux d'acquisition sont capitalisés aussi.

Les œuvres d'art ne sont pas amorties.

Aide gouvernementale

En plus des subventions annuelles d'exploitation, le Groupe fiduciaire reçoit des apports des gouvernements se rapportant à des projets et à des programmes précis. Ces subventions peuvent être remboursables si les modalités contenues dans les conventions relatives aux apports ne sont pas respectées.

L'aide gouvernementale pour immobilisations est comptabilisée comme revenu de fonds de capital.

Utilisation d'estimations

La préparation de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif requiert de la part de la direction qu'elle fasse des estimations et des suppositions qui affectent les montants rapportés d'actif et de passif et la divulgation d'un actif et d'un passif éventuel à la date des états financiers, ainsi que les montants rapportés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice en question. Parmi les éléments importants qui sont assujettis à de telles estimations et suppositions, on peut citer l'évaluation des comptes débiteurs et des stocks, la durée de vie utile estimée des estimations et l'évaluation des œuvres d'art. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers
le 31 mars 2019

Instruments financiers

(a) Mesure des instruments financiers

Les instruments financiers du Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération se composent de l'encaisse, des comptes débiteurs, des apports gouvernementaux, des avances bancaires, des comptes créditeurs et des charges à payer, de la dette à long terme et de l'obligation en vertu du contrat de location-acquisition.

Le Groupe fiduciaire mesure initialement son actif financier et son passif financier à leur juste valeur, rajustée par, dans le cas d'un instrument financier qui ne sera pas mesuré par la suite à sa juste valeur, le montant des coûts de transaction directement attribuables à l'instrument. Cette juste valeur est alors considérée comme étant le coût amorti de l'instrument financier.

Par la suite, le Groupe fiduciaire mesure la totalité de son actif financier et de son passif financier au coût amorti.

(b) Baisse de valeur

Pour les actifs financiers mesurés au coût ou au coût amorti, le Groupe fiduciaire détermine s'il existe des indications de baisse de valeur possible. Lorsqu'il existe une indication de baisse de valeur et le Groupe fiduciaire détermine qu'un changement défavorable important a eu lieu pendant la période, en ce qui concerne le moment ou le montant prévu de flux de trésorerie prévus, une radiation est comptabilisée dans l'excédent de revenus (dépenses). Une moins-valeur déjà comptabilisée peut être renversée selon l'étendue de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut pas être supérieure au montant qui aurait été reporté à la date de l'extourne si la baisse de valeur n'avait pas déjà été comptabilisée. Le montant de l'extourne est comptabilisé dans l'excédent de revenus (dépenses).

(c) Risques

La négociation d'instruments financiers expose l'entité à certains risques et certaines incertitudes de nature financière. Ces risques comprennent :

- i) Le risque de taux d'intérêt : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de taux d'intérêt en raison du taux d'intérêt variable sur ses avances bancaires. Les changements des taux bancaires débiteurs peuvent causer des fluctuations dans les flux de trésorerie et les charges d'intérêt. Le Groupe fiduciaire n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer ce risque.
- ii) Le risque de crédit : Le Groupe fiduciaire est exposé au risque de crédit relativement à la perception de ses comptes débiteurs. Le Groupe fiduciaire atténue ce risque en évaluant constamment ses comptes débiteurs.
- iii) Le risque d'illiquidité : L'exposition du Groupe fiduciaire au risque d'illiquidité dépend de la vente de billets, de la vente de stocks, de la réception des apports, de la perception des comptes débiteurs ou de la collecte de fonds pour satisfaire aux engagements et maintenir les activités. Le Groupe fiduciaire contrôle le risque d'illiquidité par la gestion du fonds de roulement et des flux de trésorerie.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

le 31 mars 2019

3 Comptes débiteurs

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients	226 875	184 112
TVH à recevoir	28 188	78 964
	<u>255 063</u>	<u>263 076</u>

4 Immobilisations

	2019		2018	
	Coût	Amortissement	Net	Net
	\$	cumulé	\$	\$
		\$		
Terrain	260 576	-	260 576	260 576
Édifices	40 946 981	14 993 416	25 953 565	26 977 240
Équipement, y compris décors	8 325 061	8 036 715	288 346	373 139
Équipement en vertu d'un contrat de location-acquisition	77 622	77 622	-	15 525
	<u>49 610 240</u>	<u>23 107 753</u>	<u>26 502 487</u>	<u>27 626 480</u>

Aux termes de la Loi des édifices des Pères de la Confédération, le terrain et les édifices doivent être conservés à titre de monument national en hommage aux Pères de la Confédération. La propriété ne peut être vendue ni hypothéquée sans l'approbation du lieutenant gouverneur en conseil de l'Île-du-Prince-Édouard.

5 Œuvres d'art

Le Groupe fiduciaire conserve une collection permanente d'œuvres d'art contemporaines et historiques, dont un bon nombre sont d'origine canadienne ou comportent un contenu canadien.

La collection fait l'objet d'une politique de l'organisme selon laquelle tout produit de la vente d'œuvres d'art doit servir à acquérir d'autres objets devant être ajoutés à la collection ou doit servir à l'entretien direct de la collection existante.

6 Avances bancaires

Les avances bancaires ne sont pas garanties et portent intérêt au taux préférentiel + 0 %.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

le 31 mars 2019

7 Dette à long terme

	2019	2018
	\$	\$
Prêt à terme de 4,25 %, dû en août 2020, remboursable par des paiements mensuels de principal et d'intérêt de 10 244 \$	168 902	282 017
Moins : Portion courante	118 036	113 133
	<hr/>	<hr/>
	50 866	168 884
	<hr/>	<hr/>

Une garantie du gouvernement de 1 000 000 \$, sous forme d'un décret émis par la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour soutenir le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération, sert de couverture pour le prêt à terme à 4,25 %.

Le montant global des paiements de principal que l'on estime requis pour chacune des deux prochaines années afin de satisfaire les arrangements établis est comme suit :

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2020	118 036
2021	50 866

Des intérêts de 9 792 \$ (14 518 \$ en 2018) sur les prêts sont inclus sous la rubrique des dépenses administratives dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net.

8 Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition

	2019	2018
	\$	\$
Total des paiements minimaux en vertu d'un contrat de location-acquisition à 7,5 % arrivant à échéance en février 2020, payable en versements mensuels de 1 391 \$	13 910	30 210
Moins : Montant représentant les intérêts	1 256	1 964
	<hr/>	<hr/>
	12 654	28 246
Moins : Portion courante	12 654	15 592
	<hr/>	<hr/>
	-	12 654
	<hr/>	<hr/>

Certains équipements ayant une valeur comptable nette nulle (15 525 \$ en 2018) servent de couverture pour le contrat de location-acquisition.

Des intérêts de 1 051 \$ (1 025 \$ en 2018) sur le contrat de location-acquisition sont inclus sous la rubrique des dépenses administratives dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers

le 31 mars 2019

Le montant global des paiements de principal que l'on estime requis pour la prochaine année afin de satisfaire les arrangements établis est comme suit :

\$

Exercice terminé le 31 mars 2020

12 654

9 Matériel et services reçus à titre de dons

Le matériel et les services reçus à titre de dons inclus dans les revenus de collecte de fonds s'élevaient à 251 034 \$ pour 2019 (412 567 \$ en 2018). Les dépenses qui correspondent au matériel et aux services reçus à titre de dons inclus dans l'état sur les résultats et l'évolution de l'actif net sont incluses dans les dépenses de programmation.

10 Éventualité

Conformément à une entente contractuelle, le Groupe fiduciaire détient une lettre de garantie au montant de 193 607 \$ au 31 mars 2019 (193 607 \$ en 2018) au profit de la Canadian Actors' Equity Association.

11 Régime de retraite

Le Groupe fiduciaire offre à ses employés un régime de retraite volontaire à cotisations déterminées, au titre duquel il verse des contributions qui correspondent aux cotisations des employés jusqu'à une certaine limite. Au cours de l'exercice, le Groupe fiduciaire a versé 206 472 \$ (209 716 \$ en 2018) en cotisations au régime. Cette dépense est incluse avec les salaires et avantages sociaux, dans la liste 2.

12 Transactions entre parties apparentées

La somme de 10 750 \$ (néant en 2018) est incluse dans les comptes créditeurs et charges à payer au 31 mars 2019 pour la Confederation Centre of the Arts Foundation Inc.

Pendant l'exercice, des dons de 400 000 \$ (1 110 000 \$ en 2018) ont été versés par la Confederation Centre of the Arts Foundation Inc. au Groupe fiduciaire. Les dons sont inclus dans le revenu de collecte de fonds et développement.

Le Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération et la Confederation Centre of the Arts Foundation Inc. sont liés de la façon suivante :

- a) deux des cinq membres du Conseil d'administration de la Fondation sont membres du Conseil d'administration du Groupe fiduciaire;
- b) les deux entités sont administrées par le personnel du Groupe fiduciaire;
- c) la Fondation a été constituée en personne morale le 25 octobre 2010 pour acquérir et maintenir un fonds d'immobilisations pour le soutien et le bénéfice du Groupe fiduciaire et d'autres donateurs qualifiés.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Notes accompagnant les états financiers
le 31 mars 2019

13 Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement

			2019	2018
	Fonds d'exploitation \$	Fonds d'immobilisation \$	Total \$	Total \$
Diminution des comptes débiteurs	1 378	6 634	8 012	167 865
Diminution des apports des Gouvernements	211 107	-	211 107	69 966
Augmentation (diminution) des stocks	14 711	-	14 711	(22 248)
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	145 368	-	145 368	(108 825)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	(281 902)	69 037	(212 865)	(1 028 273)
Augmentation (diminution) des revenus reportés	114 102	-	114 102	(387 971)
	204 764	75 671	280 435	(1 309 486)

14 Transfert de fonds

En date du 31 mars 2019, le Conseil d'administration a autorisé le transfert de néant (624 345 \$ en 2018) du fonds d'exploitation vers le fonds d'immobilisations.

15 Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs présentés pour l'exercice financier 2018 ont été retraités afin de respecter la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des revenus, des dépenses et des subventions du secteur public

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Liste 1

			2019	2018
	programmation	Dépenses	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Revenus de				
Arts du spectacle	3 564 360	4 813 606	(1 249 246)	(1 390 320)
Arts visuels	42 036	637 948	(595 912)	(612 739)
Éducation artistique et patrimoine	460 221	714 652	(254 431)	(228 019)
Soutien de la programmation	290 976	1 655 100	(1 364 124)	(1 401 489)
	4 357 593	7 821 306	(3 463 713)	(3 632 567)
Commercial				
Services de restauration	1 258 165	1 187 963	70 202	(105 031)
The Showcase	369 779	320 674	49 105	55 480
Concessions dans les théâtres	140 729	64 389	76 340	79 172
Location d'installations	351 723	137 798	213 925	207 605
	2 120 396	1 710 824	409 572	237 226
			2019	2018
	Fonds d'exploitation	Fonds d'immobilisations	Total des revenus	Total des revenus
	\$	\$	\$	\$
Subventions du secteur public				
Gouvernement fédéral	3 445 395	29 500	3 474 895	4 307 511
Province de l'ÎPÉ	914 999	-	914 999	951 959
Province du Nouveau-Brunswick	-	-	-	(7 500)
Province de la Nouvelle-Écosse	10 000	-	10 000	10 000
Province de l'Ontario	-	-	-	50 000
Ville de Charlottetown	239 044	-	239 044	235 037
	4 609 438	29 500	4 638 938	5 547 007

Groupe fiduciaire des édifices des Pères de la Confédération

Liste des dépenses par type

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2019

Liste 2

	2019	2018
	\$	\$
Salaires et avantages sociaux. (note 11)	6 306 465	6 773 335
Cachets des artistes	2 457 472	2 540 064
Amortissement	1 416 459	1 476 673
Publicité	670 162	929 637
Coût des ventes	696 855	811 632
Services d'utilité publique	725 589	666 058
Impôts fonciers	239 044	243 481
Entretien et réparations	164 563	243 806
Promotion	101 338	223 152
Charges financières	303 248	304 452
Frais de voyage du personnel	48 802	299 375
Dépenses de bureau	60 721	65 244
Honoraires professionnels	271 384	281 839
Programmation	571 138	742 146
Fournitures	143 923	165 207
Divers	82 521	360 693
Télécommunications	66 780	65 859
Assurances	160 223	110 504
Éducation et formation	28 635	38 811
Dépenses du Conseil d'administration	71 650	58 278
Technologie	91 369	83 769
	<hr/>	<hr/>
	14 678 341	16 484 015